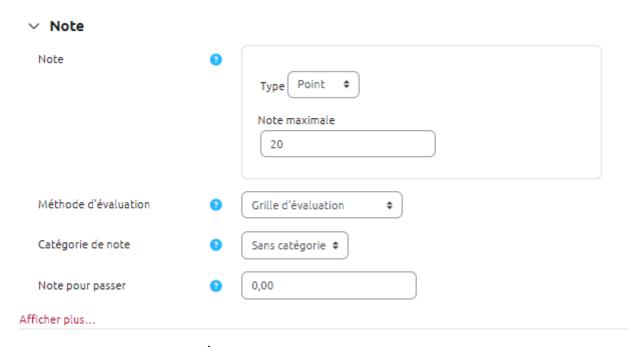
## Créer un devoir avec une évaluation anonyme (évaluation dite "à l'aveugle")

Pour un devoir en mode "examen", il est parfois nécessaire d'anonymiser la correction des copies rendues par les étudiants.

## Paramétrage du devoir

Il s'agit d'un paramétrage à choisir lors de la création d'un devoir (voir Créer et paramétrer un devoir), au niveau du volet Notes.

• Dans le volet "Note", cliquer sur "Afficher plus":



• Choisir "oui" pour la ligne "Évaluation à l'aveugle" :

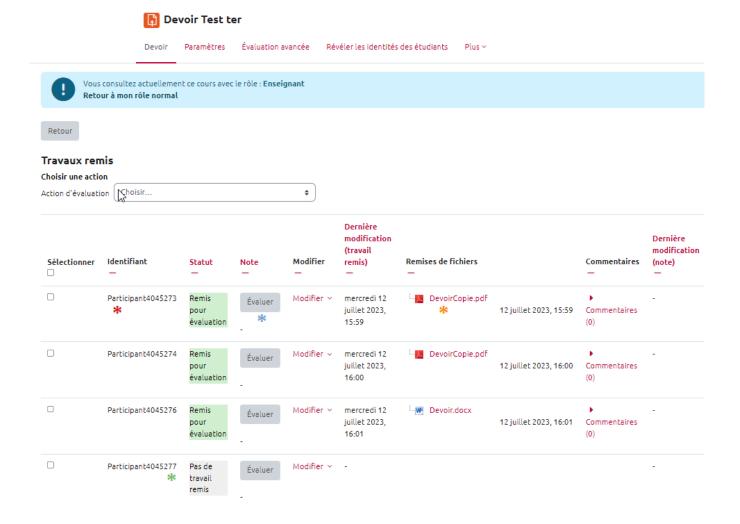


• Si vous souhaitez, vous pouvez aussi cacher le nom de l'évaluateur aux étudiants.

## Modification d'affichage pour l'évaluateur durant la correction

L'évaluation à l'aveugle cache aux évaluateurs l'identité des étudiants (=correction anonyme). Un numéro aléatoire est attribué à chaque étudiant (remplacement dans l'affichage de la liste des devoirs rendus). Le réglage de l'évaluation à l'aveugle sera verrouillé dès qu'un travail aura été remis ou une note donnée pour ce devoir.

- Accéder aux copies à corriger en ouvrant le devoir et en sélectionnant "Consulter les travaux remis":
  - Le nom de l'étudiant a été remplacé par un numéro
  - Le nom du fichier n'est pas modifié \*\*
  - Comme pour un devoir non anonyme, vous pouvez voir si tous les étudiants ont remis leur copie mais sans savoir qui est l'étudiant qui se cache derrière le numéro
  - Pour noter le premier devoir, cliquer sur "Evaluer"





**Consigne aux étudiants** : il faudra spécifier aux étudiants de ne pas mettre leurs identités ni dans le nom du ou des fichier(s) qu'ils déposeront, ni à l'intérieur du ou des fichier(s) déposé(s).

• Ce sont ensuite les mêmes étapes que pour une correction sans anonymat. Voir Consulter les

copies et noter les étudiants.



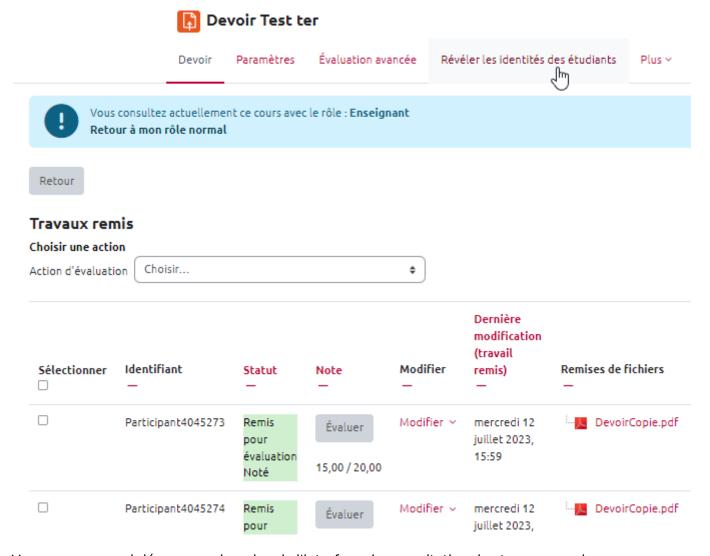
Avec la correction à l'aveugle, vous ne verrez pas les notes des étudiants dans le carnet de notes.

## **Dés-anonymisation**



Une fois la dés-anonymisation effectuée, on ne peux plus la réactiver!

Une fois les corrections terminées, pour dés-anonymiser les copies, il suffit de sélectionner l'onglet "Révéler les identités des étudiants" :



Vous pouvez aussi dés-anonymiser depuis l'interface de consultation des travaux remis, en sélectionnant dans le menu déroulant "**Révéler les identités des étudiants**" :



L'action "Révéler les identités des étudiants" n'est présente que si le paramètre



"Évaluation à l'aveugle" a été choisi.

• Une fois que vous aurez confirmé en cliquant sur "Continuer", il n'y a plus de retour en arrière possible:

From:

https://webcemu.unicaen.fr/dokuwiki/ - CEMU

Permanent link:

https://webcemu.unicaen.fr/dokuwiki/doku.php?id=moodle4:devoir:anonyme&rev=1689171967

